

LE POINT DE VUE DE... THIERRY DE MONTBRIAL, FONDATEUR ET DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'IFRI (*)

Un agenda déjà chargé en politique étrangère

On ne connaît guère de grand État démocratique où la politique étrangère constitue un enjeu électoral, sauf circonstances exceptionnelles. La France de 2007 n'a pas fait exception à cette règle. Malgré son inexpérience, le nouveau chef de l'État va se trouver immédiatement plongé dans les réalités internationales. Le jour même de sa prise de pouvoir, il recevra de son chef d'état-major particulier le code nucléaire. Cette transmission est comme une véritable onction, qui contribue à la prise de conscience par le nouvel hôte de l'étendue de ses responsabilités.

Plus concrètement, le sixième président de la V^e République va devoir immédiatement sauter dans un train en marche : le G8 des 6-8 juin prochains lui donnera l'occasion de faire la connaissance de ses pairs. Cette instance est en effet davantage relationnelle que décisionnelle, une sorte de séminaire annuel pour les grands dirigeants de la planète. Cette année encore, l'Afrique sera à l'ordre du jour. Kofi Annan a beau jeu

“ LA PREMIÈRE VRAIE DÉCISION DU NOUVEAU CHEF DE L'ÉTAT SERA D'ACCOMPAGNER OU NON ANGELA MERKEL. ”

de rappeler que les promesses d'aide faites il y a deux ans à Glencagles n'ont pas été tenues. C'est dire que le G8 n'est pas un lieu risqué pour un novice. Beaucoup plus important du point de vue de l'action sera le prochain Conseil européen à Bruxelles. La chancelière Angela Merkel y présentera un plan à la fois modeste et ambitieux pour sortir l'Europe de l'ornière. Il s'agit de reprendre les points les plus importants en pratique de l'ancien traité constitutionnel sans remise en cause des équilibres politiques obtenus alors, de les compléter par quelques références nouvelles, typiquement à la dimension sociale, d'habiller tout cela dans le cadre d'un traité classique suscep-

tible d'être finalisé par une brève conférence intergouvernementale, avec un objectif de ratification au moment des élections européennes de 2009. La démarche est réaliste et sage, mais non sans embûches. Ainsi, la Pologne prétend-elle aujourd'hui revenir sur la pondération des votes.

Stabiliser l'Europe. La première vraie décision du nouveau chef de l'État sera donc d'accompagner ou non Angela Merkel. Si la réponse est négative, l'Élysée devra convaincre ses partenaires qu'il a un meilleur plan à leur proposer, sans les indisposer. Le train dans lequel va entrer le successeur de Jacques Chirac a évidemment plusieurs wagons. Par exemple, il lui faudra très rapidement se prononcer clairement sur le futur statut du Kosovo, un sujet d'importance capitale pour la stabilité de l'Europe. D'autres problèmes nécessiteront des prises de position plus ou moins lourdes, comme le déploiement des systèmes antimissiles américains en Pologne et en République tchèque, malgré l'opposition véhémement de la Russie et le risque d'une remise en cause du traité sur les forces conventionnelles en Europe. Le chef de l'État devra faire son apprentissage à un rythme accéléré et découvrira rapidement l'abîme qui sépare les propos d'un candidat et ceux d'un grand responsable.

Pour cela il sera épaulé par un ministre des Affaires étrangères qu'il aurait avantage à choisir parmi les personnalités expérimentées dans ce domaine et par une administration souvent décriée mais en réalité de grande qualité et porteuse d'une grande tradition. Le président devra rapidement se forger une doctrine sur



Le président iranien Mahmoud Ahmadinejad. Le prochain hôte de l'Élysée devra participer activement à la stabilisation du Moyen-Orient.

quelques points essentiels. Les domaines où la France peut encore agir seule sont fort limités.

Jouer un rôle nécessite une économie forte. Au-delà des discours, notre influence passe désormais par l'Union européenne, dont la consolidation doit être le principal objectif stratégique d'une politique étrangère renouée. Notre pays joue aussi un rôle majeur dans le système des Nations unies. Sa place dans l'Otan est significative. Tout cela suppose des moyens adaptés à nos ambitions et donc une économie forte.

Nous devons repenser notre relation avec les États-Unis, en sachant que la confrontation directe avec Washington n'est jamais la bonne

approche, même quand elle satisfait notre ego. Les grands chantiers ne manquent pas : comment reconstruire la relation avec l'Afrique, face notamment à la stratégie ambitieuse de la Chine ? Comment nous positionner face à la Russie qui renaît des cendres de l'URSS au prix d'un recul démocratique ? Comment participer activement à la stabilisation du Moyen-Orient ? Voilà quelques interrogations fondamentales parmi d'autres auxquelles le nouveau chef de l'État devra trouver rapidement des réponses à la hauteur de notre Histoire. ■

(*) Institut français des relations internationales

LE POINT DE VUE DE... PHILIPPE ADROVER, DIRECTEUR FRANCE ET EUROPE DU SUD D'INTEGRITY INTERACTIVE

Il est temps d'agir pour l'éthique des affaires

L'éthique a incontestablement pris une place prépondérante dans notre société. Le récent rapport de MM. Antonmattai et Vivien relatif aux chartes éthiques et alertes professionnelles remis à Gérard Larcher, ministre délégué à l'Emploi et au Travail, relevait plus de 27 millions de références fournies par le moteur de recherche Google pour une demande relative au mot « éthique ». Si de nombreux domaines et secteurs (médecine, sciences, environnement, politique...) s'en réclament, les entreprises n'échappent pas à la règle, avec parfois des résultats déconcertants.

En effet, lorsque l'on parle d'éthique des affaires, trois noms reviennent souvent : Enron, Parmalat, Worldcom. Ces entreprises ont d'abord marqué les esprits par leur formidable réussite avant d'occuper le devant de la scène médiatique et juridique après des scandales retentissants. Trucage des comptes, malversations financières, délits d'initiés : ces pratiques qui nourrissent plus volontiers les intrigues de films ou de romans à suspense ont fini par devenir des cas d'école. Devant l'ampleur de la situation, les entreprises se sont engagées à mieux se prémunir de ce type d'événement. L'administration américaine a été la première à réagir en adoptant la

législation Sarbanes Oxley en 2002. Elle impose principalement aux dirigeants des entreprises cotées aux États-Unis de certifier personnellement les comptes de leur société. Ce dispositif enjoint également les entreprises de former leurs collaborateurs de façon approfondie à l'éthique des affaires.

Garde-fous insuffisants. Cinq ans plus tard, en revanche, l'Europe commence seulement à s'emparer du sujet. Une étude récente menée par Integrity Interactive et l'Association of corporate counsel (ACC) démontre que parmi les cinq cents plus grandes entreprises européennes, une grande majorité d'entre elles s'attendent à une augmentation des risques liés au non-suivi des réglementations dans les prochaines années. Elles anticipent également un renforcement des contraintes réglementaires. Or, lorsqu'on les interroge sur le degré de préparation de leurs collaborateurs en matière d'éthique des affaires, seules 56 % d'entre elles estiment avoir mis en place les garde-fous nécessaires. Pourtant, cette question ne doit pas être ignorée tant l'éthique ne se résume plus seulement à de grands principes. Elle devient un enjeu croissant dans les stratégies des entreprises qui peuvent en faire un véritable atout concurrentiel. Pour ce faire, formaliser un code

de conduite ou une charte procède d'une étape, certes primordiale, mais insuffisante. L'identification des risques auxquels sont confrontés les collaborateurs et la sensibilisation de ces derniers deviennent des facteurs essentiels pour préserver une réputation ou protéger une marque.

“ L'ÉTHIQUE DEVIENT UN ENJEU CROISSANT DANS LES STRATÉGIES DES ENTREPRISES, QUI PEUVENT EN FAIRE UN ATOUT CONCURRENTIEL. ”

Toutes les équipes (assistants, commerciaux, membres du conseil d'administration, etc.) doivent donc être formées sur les thèmes majeurs que sont les pratiques anticoncurrentielles, la gestion des conflits d'intérêts ou les relations avec les fournisseurs. Loïn d'être des artifices, ces cours pratiques et interactifs, dispensés de plus en plus sur Internet, présentent de nombreux avantages. Les multinationales peuvent notamment s'assurer que leurs collaborateurs situés dans des pays différents possèdent le

même niveau de connaissance sur l'éthique et développer ainsi une culture commune d'entreprise. La diffusion de l'éthique dans l'entreprise passe par une politique volontariste en la matière. Si une véritable prise de conscience semble s'opérer au sein des conseils d'administration, le manque de ressources et de compétences en interne reste important tandis que l'allocation de budgets dédiés est encore trop faible. Un tel engagement s'avère pourtant bénéfique.

Le directeur de l'éthique d'un grand groupe français estimait récemment que la mise en place d'un dispositif pouvait prendre du temps en raison de la nécessaire évolution du mode de management et des procédures d'une entreprise. Mais qu'adopter cet état d'esprit témoignait selon lui d'un message fort adressé aux nombreuses parties prenantes (actionnaires, ONG, agences de notation), qui accordent une attention croissante au mode de gouvernance des entreprises. Preuve que l'éthique des affaires n'est pas un gadget marketing mais bien une aspiration sociale importante. ■

www.tribune.fr

Retrouvez notre rubrique Tribunes sur www.tribune.fr dans notre canal interactif et réagissez